



ENFANCE & JEUNESSE, PORTRAITS DE TREILLIÉRAINS

FAIRE CONFIANCE À UNE ASSISTANTE MATERNELLE

À leur domicile, les assistantes maternelles agréées exercent, avec passion et responsabilité, une profession à part entière. Elles sont 86 à exercer sur la commune. Rencontre avec deux d'entre elles, Carole et Marie-Christine.

Mis en ligne le 24 juillet 2018

Dans le salon, les jouets à emboîter côtoient les livres d'images cartonnés. « Je prépare la pièce tous les matins pour que les enfants puissent être accueillis dans un espace confortable et sécurisé. » Carole Fievet connaît les précautions d'usage, note scrupuleusement tout sur les enfants accueillis, pour rendre compte ensuite aux parents. Ce matin-là, l'ambiance est plutôt détendue : les tout-petits Maélie, Elana, Calie, Jules (...) observent, jouent, câlinent et grandissent en compagnie de Carole et Marie-Christine Rousseau, présente pour les besoins du reportage. Formées, agréées, expérimentées, « les assistantes maternelles accueillent au maximum quatre enfants simultanément, leurs propres enfants inclus », témoigne Carole, qui insiste sur la valeur et le professionnalisme « de ce vrai métier ». Être à l'écoute de l'enfant, comme des attentes des parents, « savoir concilier un équilibre avec sa vie personnelle », complète Marie-Christine, les pré-requis pour exercer cette belle profession ne sont pas à prendre à la légère. « Dialogue, confiance et sécurité affective sont à la base d'un accueil réussi de l'enfant », résumant-elles, « il y a ces sourires quotidiens, des émotions très concrètes, procurées par l'insouciance et l'innocence de ces bambins confiés ».

Trouver une assistante maternelle disponible sur le site assmat.loire-atlantique.fr

A savoir :

Sur internet, il existe une multitude de sites spécialisés dans la garde d'enfants : www.garder-mes-enfants.fr ; www.nounou-top.fr.
☞ La ville a édité un guide "les accueils petite enfance à treillières" disponible en téléchargement sur le site.

Assistant(e) maternel(le) : et pourquoi pas vous ?

Demande d'agrément, obligations et responsabilités, convention collective, formation, contrat de travail... Retrouvez toutes les informations utiles à l'exercice d'un métier qui contribue activement au bien-être et à l'épanouissement des enfants sur le site assmatloire-atlantique.fr ➔



≡ RETOUR À LA LISTE



Mairie de Treillières

57, rue de la Mairie
44119 Treillières

☎ 02 40 94 64 16

📞 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Mairie - CCAS - Police municipale

Lundi au vendredi : 8h30 > 12h30 / 14h > 17h30 (fermée le jeudi après-midi).

Urbanisme

Accessible uniquement sur RDV. Prise de RDV au 02 40 16 72 36. Accueil téléphonique fermé le vendredi après-midi

Permanences samedi matin de 9h à 12h

Etat civil/formalités administratives : tous les samedis.